

Budget 2010 L'essentiel en un clin d'oeil



Message du maire et du vice-président du comité exécutif et responsable des finances



Gérald Tremblay

Alan DeSousa

Mesdames, Messieurs,

Nous présentons ici le budget 2010 de la Ville de Montréal qui décline les moyens que nous prendrons pour réaliser nos engagements et répondre aux attentes exprimées par les citoyennes et les citoyens.

Pour une deuxième année consécutive, nous devons conjuguer avec la crise économique mondiale et ses effets sur nos revenus anticipés et nos obligations envers la population.

Considérant l'ampleur de la crise appréhendée en 2009, nous avons agi rapidement et avec prudence afin de mettre en place des mesures d'atténuation de son impact. Ces efforts ont d'ailleurs été reconnus par les grandes agences de notation qui ont maintenu la plus haute cote de crédit de l'histoire de Montréal. C'est ce qui nous permet, en 2010, de maintenir le cap sur un certain nombre d'investissements prioritaires, d'assurer la qualité de notre milieu de vie et de faire rayonner la vitalité culturelle et économique de notre ville.

Malgré l'efficacité des mesures mises en place, les revenus de la Ville de Montréal ont été moins importants qu'anticipé, notamment quant aux revenus de placement. La situation nous amène donc à prioriser nos engagements et à faire des choix difficiles mais cohérents. Des choix qui nous contraignent, faute de revenus de croissance, à hausser le taux de taxation afin de pouvoir offrir le même niveau de services à la population et de réaliser les projets essentiels au devenir de Montréal. Et, c'est avec une rigueur accrue que nous entendons continuer la saine gestion des fonds publics.

Certains processus font d'ailleurs l'objet d'une révision complète des façons de faire, notamment les mécanismes d'approvisionnement, d'appel d'offres et d'octroi de contrats de la Ville. Cette révision s'accompagnera d'une plus grande responsabilisation et d'une plus

grande imputabilité des élus et de l'ensemble de la fonction publique au regard des décisions qui seront prises.

Nous prévoyons poursuivre nos investissements dans des projets et des programmes qui contribueront significativement à l'amélioration des conditions de vie des familles montréalaises, notamment sur le plan de l'habitation, de la sécurité et des parcs.

Par ailleurs, nous soutiendrons avec une très grande vigueur la réalisation du Plan de transport de Montréal par un niveau d'investissement de près d'un demi-milliard de dollars. Et pour la première fois, la Ville utilisera son pouvoir habitant pour imposer une taxe spéciale sur les stationnements intérieurs et extérieurs non résidentiels. Les 20 M\$ ainsi générés serviront de levier à des investissements inscrits au Plan de transport. Les décisions seront prises dans une optique de développement durable, de valorisation des transports en commun, de réduction des gaz à effet de serre, de protection de l'environnement et de développement d'alternatives en transport actif et collectif.

Du même souffle, grâce notamment à la collaboration du gouvernement du Québec, plusieurs chantiers majeurs progresseront de façon notable : le Train de l'Est, la voie réservée en site propre sur Pie-IX et le prolongement du métro. C'est donc dire que nous soutiendrons avec conviction les chantiers du Plan de transport dont l'audace et le parti pris sans équivoque pour l'environnement ont été salués à Copenhague. La réalisation de plusieurs des projets compris dans le Plan de transport permettra à Montréal de devenir une référence en la matière, à temps pour célébrer son 375^e anniversaire en 2017.

Ces initiatives iront de pair avec le Plan stratégique de développement durable qui sera mis à jour pour couvrir la période de 2010-2015. La valorisation des matières résiduelles, l'amélioration de l'offre en matière de parcs et d'espaces verts et la protection des milieux naturels seront prioritaires en cette année internationale de la biodiversité.

Message du maire et du vice-président du comité exécutif et responsable des finances

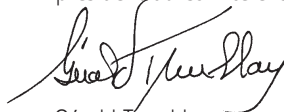
La réussite de Montréal passe par des actions concrètes et dynamiques en matière de développement économique. Pour ce faire, et malgré la crise économique, nous entendons poursuivre et mettre sur pied des projets avec tous les partenaires susceptibles de permettre à Montréal d'aller de l'avant. De grands projets de développement pointent à l'horizon, et nous soutiendrons au maximum de nos ressources cet essor dont Montréal doit bénéficier.

De plus, nous avons à cœur d'accroître la référence de Montréal comme ville de créateurs, de savoir, de culture et d'innovation. C'est pourquoi nous voulons investir dans des projets réalistes, mais ambitieux, qui feront la fierté des Montréalaises et des Montréalais, notamment par le déploiement de BIXI, ce grand ambassadeur de Montréal à l'international, ou encore la réalisation de la deuxième phase du Quartier des spectacles.

L'ensemble des élus et la fonction publique mèneront à bien les engagements qui vous sont présentés dans le présent budget, avec la volonté, la rigueur et la vision d'une administration résolument engagée à maintenir l'élan d'une ville unique, rayonnante et en action. C'est en joignant nos forces que nous contribuerons collectivement à l'amélioration de notre qualité de vie.

Soyons fiers de nos réalisations et bâtissons ensemble notre métropole.

Le maire de Montréal et
président du comité exécutif,



Gérald Tremblay

Le vice-président du comité exécutif
et responsable des finances,



Alan DeSousa, FCA

Faits saillants du budget de 2010

Un budget rigoureux et tourné vers l'avenir

- En 2010, le budget de fonctionnement de la Ville de Montréal atteint 4 298,1 M\$, en hausse de 5,6% par rapport à 2009.
- Une enveloppe de 12 M\$ est destinée aux arrondissements. En tenant compte de celle-ci, le budget des arrondissements est en hausse de 2,4% comparativement à 2009.
- 10 M\$ pour accroître l'expertise de la fonction publique, notamment dans la gestion de projets, l'ingénierie et le contrôle financier.
- Le Programme triennal d'immobilisations 2010-2012 totalise 3 105 M\$, dont :
 - 1 053,5 M\$ pour les infrastructures relatives à l'eau,
 - 775,4 M\$ pour la voirie, incluant les routes, les ponts et les feux de circulation,
 - 400,9 M\$ destinés aux grands projets de développement économique.
- Le Programme triennal d'immobilisations prévoit :
 - 774,5 M\$ en 2010, dont 566,2 M\$ pour la poursuite de travaux déjà entrepris,
 - 1 185,6 M\$ en 2011,
 - 1 145,3 M\$ en 2012.
- De nouveaux travaux pourront être autorisés en 2010 selon des critères déterminés par l'administration. Ainsi, les travaux nécessaires pour assurer la sécurité des personnes ou qui impliquent le versement d'une aide financière ou d'une contribution de la part d'un ordre de gouvernement supérieur ou d'un partenaire privé seront réalisés.

Transport collectif et actif

- Contribution annuelle sans précédent de 389,6 M\$ à la STM et de 44,1 M\$ à l'Agence métropolitaine de transport, soit une augmentation de 57,6 M\$ à la STM et de 4,6 M\$ à l'AMT pour une hausse de 62,2 M\$ par rapport à 2009. Il s'agit d'une augmentation de 16,7 % du financement des transports en commun.
- Investissement de 21,4 M\$ pour les pistes cyclables jusqu'en 2012.

Culture, patrimoine et sport

- 33,4 M\$ sur trois ans pour parachever le Quartier des spectacles.
- Près de 15 M\$ pour l'aménagement du domaine public du Vieux-Montréal, le réaménagement du square Dorchester et la mise en valeur des immeubles patrimoniaux.
- 11,2 M\$ d'investissements dans les Muséums nature de Montréal, dont 4,6 M\$ consacrés au nouveau Planétarium.
- 10,9 M\$ pour le Conseil des arts de Montréal.
- 10,4 M\$ réservés à la mise à niveau des aréas Henri-Bourassa, Jacques-Lemaire, Camillien-Houde et Howie-Morentz, à même le Fonds des aréas.

Parcs et milieux naturels

- 21 M\$ pour améliorer les équipements dans les parcs.
- 12 M\$ par année pour les trois prochaines années pour la protection, l'acquisition, l'aménagement et le maintien des milieux naturels.

Développement économique, social et environnemental

- 120,6 M\$ pour les projets majeurs comme le réaménagement de l'autoroute Bonaventure.
- 81 M\$ sur 10 ans pour les programmes de développement économique (PR@M).
- 54 M\$ pour les programmes de subvention à l'habitation permettant, entre autres, le développement et la rénovation de logements sociaux et communautaires.
- 9,2 M\$ pour l'acquisition de nouveaux bacs de récupération.
- 8 M\$ afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- 6,6 M\$ pour la construction et la réfection d'infrastructures de gestion des matières résiduelles.

Fiscalité

- Augmentation des charges fiscales générales de 5,3% pour le secteur résidentiel et de 6% pour le secteur non résidentiel.
- Introduction d'une taxe sur les parcs de stationnement non résidentiels au montant global de 20 M\$ afin de contribuer au financement des transports en commun.

L'année 2009 a été marquée par une crise économique mondiale incitant la Ville de Montréal à gérer ses finances avec encore plus de prudence. Dès le début de 2009, l'Administration a mis en place des mesures concrètes afin que les effets de la crise affectent de façon moins drastique l'économie de Montréal.

La rigueur et la prudence dans la gestion des finances publiques ont fait en sorte que l'agglomération montréalaise figure parmi celles ayant le mieux résisté au ralentissement économique en Amérique du Nord.

Le budget 2010 a été préparé dans le même esprit de rigueur, tout en poursuivant les investissements dans les secteurs d'activité essentiels au développement de la ville, de façon à toujours mieux répondre aux trois grands engagements de l'Administration à l'égard des citoyens :

- Rendre les milieux de vie plus agréables et plus sécuritaires ;
- Affirmer le leadership de Montréal comme métropole ;
- Offrir une administration performante au service des citoyens.

1 Rendre nos milieux de vie plus agréables et plus sécuritaires

2 Affirmer le leadership de Montréal comme métropole

3 Offrir une administration performante au service des citoyens

Priorités 2010

Rendre nos milieux de vie plus agréables et plus sécuritaires

Prendre soin de nos familles et assurer leur sécurité

Plusieurs initiatives ont été mises de l'avant afin de conserver, voire d'attirer, les jeunes familles sur le territoire de la ville de Montréal. À ce titre, la politique familiale de la Ville de Montréal a permis l'amorce de plusieurs projets qui contribuent à rendre la ville plus attrayante, tout en facilitant l'intégration des familles d'origines diverses.

Construire de nouveaux logements abordables, accroître le parc de logements sociaux et communautaires et rénover des logements existants

L'opération 15 000 logements aura permis, entre 2006 et 2009, de rénover ou de construire plus de 8 500 logements abordables, auxquels s'ajoutent près de 5 400 logements sociaux et communautaires. En 2010, les prévisions budgétaires pour les programmes de subventions résidentielles s'élèvent à plus de 54 M\$.

Montréal poursuivra également son programme de soutien à l'accession à la propriété avec l'objectif de le rendre encore plus avantageux pour les familles avec enfants. Ce programme a déjà permis à près de 4 700 ménages de recevoir une aide financière pour s'installer à Montréal. La Ville de Montréal disposera aussi d'une allocation pour construire ou rénover 1 450 logements en 2010, en vertu du programme AccèsLogis du gouvernement du Québec. Les constructeurs résidentiels seront aussi incités à intégrer des logements de trois chambres et plus à leurs projets afin de mieux répondre aux besoins des familles.

Accentuer la lutte contre les logements insalubres

Avec la contribution de l'équipe spéciale d'inspection de la Ville de Montréal ajoutée au travail quotidien effectué en arrondissement, plusieurs actions majeures ont été prises pour lutter contre l'insalubrité. De façon générale, les propriétaires des immeubles inspectés ont donné suite aux avis reçus en corrigeant les non-conformités détectées au moment des inspections.

La Ville de Montréal entend raffermir ses actions dans la lutte contre les logements insalubres au cours de l'année qui vient, notamment par des contrôles plus serrés et par une application plus stricte de la réglementation relative aux propriétaires récalcitrants.

Poursuivre la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Le contexte économique de récession fait en sorte que de plus en plus de Montréalaises et de Montréalais ont besoin d'aide afin de traverser des situations de pauvreté. C'est pourquoi une entente a été conclue avec le gouvernement du Québec, pour les années 2009 à 2011, afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette entente prévoit une enveloppe budgétaire totale de 24 M\$. Pour 2010, ce sont 8 M\$ qui seront investis, soit 1 M\$ de plus qu'en 2009. La plus grande partie de ces sommes sera directement redistribuée aux groupes communautaires qui viennent en aide aux clientèles les plus démunies de notre société.

Moderniser les équipements sportifs et récréatifs

La Ville de Montréal poursuit ses investissements dans la modernisation des équipements sportifs et récréatifs, notamment grâce au Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du gouvernement du Québec et au programme Infrastructures de loisirs Canada et au Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Grandes Villes du gouvernement du Canada.

Grâce au Fonds de soutien aux équipements sportifs de la Ville de Montréal, la majorité des arrondissements ont déjà entrepris des travaux relatifs à leurs installations sportives et récréatives. Ce fonds financera également la réalisation de projets majeurs, tel le nouveau centre de soccer intérieur à proximité du Complexe environnemental de Saint-Michel pour lequel la Ville investit 6,3 M\$, de même que le nouveau complexe sportif multifonctionnel de l'arrondissement de Saint-Laurent, avec un investissement municipal de 11,7 M\$.

Un soutien accru aux familles montréalaises en 2010

En plus des travaux de modernisation, la Ville de Montréal appuiera la mise sur pied d'activités sportives « non traditionnelles » par la création, dès 2010, d'une piste de BMX extérieure. Les équipements et les activités de sport et de loisirs seront aussi plus accessibles que jamais, grâce à un nouveau service en ligne permettant de s'inscrire aux activités de sport et de loisirs ou de réserver les plateaux sportifs, une innovation qui verra le jour l'an prochain.

Réduire la vitesse dans nos rues et sécuriser les déplacements

La sécurité dans les déplacements demeure une priorité à Montréal puisqu'il s'agit d'une condition essentielle à la qualité de vie des familles. Le bilan routier de Montréal s'améliore constamment.

En 2010, la Ville de Montréal poursuivra ses efforts de limitation de la vitesse en implantant la nouvelle limite de vitesse de 40 km/h dans les zones résidentielles et en menant une campagne de sensibilisation citoyenne. La Ville de Montréal entend également poursuivre la mise aux normes des feux de circulation et les travaux de modernisation des intersections, conformément aux orientations du Plan de transport.

Maintenir un sentiment de sécurité partout dans la ville

De concert avec le milieu communautaire de huit arrondissements ciblés, la Ville de Montréal a réalisé de nombreux projets de prévention qui ont porté fruit. Le soutien aux interventions communautaires sera donc renouvelé en 2010. Les efforts de prévention se traduiront aussi par une présence policière plus soutenue, particulièrement dans le métro et sur le réseau routier.

Cela dit, les activités de prévention ne suffisent pas et la Ville de Montréal intensifiera encore ses efforts de lutte contre la criminalité en 2010, particulièrement dans les secteurs d'activité prioritaires que sont la lutte contre les gangs de rue, la lutte contre la drogue et la cybercriminalité.

Intervenir plus rapidement grâce au nouveau service de premiers répondants

Le service de premiers répondants permet d'optimiser le temps de réponse afin de porter assistance aux victimes le plus rapidement possible. Ce service, maintenant disponible dans la totalité des casernes, répondra à plus de 50 000 appels au cours de 2010.

Prévenir les risques d'incendie

En matière d'amélioration de la sécurité incendie, les efforts de 2010 porteront sur la restauration de sept des 65 casernes sur le territoire de l'île de Montréal. Ces travaux nécessitent un investissement de 10,9 M\$ et touchent les casernes 5, 37, 44, 56, 65, 67 et 72 situées dans les arrondissements de Ville-Marie, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, LaSalle, Verdun et Saint-Laurent.

Afficher un parti pris sans équivoque pour le transport collectif et actif

Poursuivre le déploiement de BIXI, à Montréal et à l'international

Le service de vélo en libre-service BIXI affiche déjà plus d'un million de déplacements dès sa première année d'implantation. Il se démarque par son originalité, sa facilité d'utilisation et sa grande disponibilité dans les points centraux de la ville et contribue déjà au rayonnement international de Montréal comme ville UNESCO de design, où la créativité et l'excellence en technologies et innovations sont mises de l'avant.

Ce projet majeur assure aux citoyens et aux visiteurs de Montréal un mode de transport alternatif et actif de première classe. De grandes métropoles mondiales telles que Londres et Boston entendent suivre l'exemple de Montréal en adaptant le concept du BIXI.

Développer davantage le réseau cyclable

Afin d'offrir un réseau de plus de 800 kilomètres de pistes cyclables d'ici 2013, la Ville de Montréal intensifiera ses efforts en ce sens en ajoutant 60 nouveaux kilomètres au réseau cyclable au cours de 2010, un investissement de 7,5 M\$.

Investir des sommes sans précédent dans le service de transport collectif

La Ville de Montréal augmentera encore ses investissements dans les transports en commun avec une injection additionnelle de 57,6 M\$ à la Société de transport de Montréal. Ainsi, la contribution totale de Montréal s'élèvera en 2010 à 389,6 M\$, soit une augmentation de 17,3 %. Montréal figure donc au premier rang des villes de la Communauté

Le transport collectif et actif contribue à la qualité de nos milieux de vie

Implantation de la nouvelle limite de vitesse à 40 km/h

métropolitaine de Montréal pour sa contribution par habitant à une société de transport collectif.

Par ailleurs, la Ville de Montréal portera à 44,1 M\$ en 2010 sa contribution à l'Agence métropolitaine de transport pour le financement des trains de banlieue et du Fonds d'immobilisation métropolitain, soit une augmentation majeure de 11,4% comparativement à 2009.

L'année 2010 verra aussi le début de l'implantation d'un corridor de voies réservées en site propre aux autobus dans l'axe du boulevard Pie-IX.

Protéger l'environnement

Récipiendaire du prix Leadership climatique décerné à Copenhague, Montréal se distingue par son engagement à réduire de 30% les émissions de GES d'ici 2020 ainsi que son Plan de transport.

La Ville de Montréal souhaite continuer à donner l'exemple. Ainsi, la politique de développement durable pour les édifices municipaux adoptée en 2009 sera mise en application dès 2010 par l'obtention de l'accréditation LEED-or pour les nouveaux bâtiments municipaux.

Réduire davantage nos émissions de gaz à effet de serre

La Ville de Montréal poursuivra sur la lancée du premier Plan stratégique de développement durable en assurant la mise à jour des objectifs pour la période 2010-2015. Parmi les mesures envisagées, on retrouve le remplacement de véhicules automobiles par des véhicules moins énergivores, la conversion de véhicules à essence vers des véhicules hybrides ou s'alimentant au biodiésel et la rénovation d'édifices existants en vue d'obtenir l'accréditation LEED argent.

Accentuer les efforts de protection, d'acquisition, d'aménagement et de maintien des milieux naturels

La superficie des territoires protégés au sein de l'agglomération atteint 5,2% du territoire. Montréal se rapproche ainsi résolument de son objectif de 6%, soit 3 000 hectares de milieux naturels protégés sur l'ensemble de l'île, conformément à la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels adoptée en 2004. Pour les actions de protection,

d'acquisition, d'aménagement et de maintien des milieux naturels, l'Administration entend investir 12 M\$ par année au cours des trois prochaines années.

Privilégier la valorisation des matières résiduelles

En plus de l'instauration récente de la collecte des résidus verts et de l'intensification du recyclage, des projets supplémentaires de compostage sont déjà prévus dans certains arrondissements et villes liées de l'agglomération. Ces projets permettront la valorisation d'environ 3 530 tonnes de résidus alimentaires supplémentaires, grâce à un service de collecte pouvant servir un potentiel de 35 300 logements.

La Ville entend par ailleurs mettre en œuvre, comme il est prévu, le Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2010-2014 (PDGMR). Ce plan prévoit, par exemple, l'acquisition d'outils de collecte des matières recyclables, la construction des éco-centres de LaSalle et de Saint-Laurent, de même que diverses activités de sensibilisation.

Accroître l'efficacité des opérations de déneigement

La sécurité des piétons ainsi que l'accessibilité au réseau de transports en commun, aux hôpitaux, aux écoles et aux institutions sont clairement priorisées par le plan stratégique d'amélioration des opérations de déneigement. De plus, 5 M\$ ont été investis au cours des deux dernières années pour la réfection de sites d'élimination de la neige, dont la carrière Saint-Michel, le plus important site du genre sur l'île de Montréal.

En 2010, 136 M\$ sont prévus pour les opérations de déneigement, dont 2,7 M\$ additionnels reconduits pour l'entretien des trottoirs au centre-ville.

Poursuivre les efforts pour maintenir la ville propre

La campagne « Ménage ton voisinage », réalisée en 2009, a permis de sensibiliser les citoyennes et les citoyens à la responsabilité partagée d'entretenir nos milieux de vie. En 2010, la propreté demeurera une priorité pour la Ville, qui poursuivra plusieurs projets comme la brigade de propreté et l'enlèvement des graffitis. Une somme de 10 M\$ est allouée pour maintenir ces efforts de propreté.

12 M\$ par
année pour
la protection
des milieux
naturels

Améliorer les aménagements dans les parcs

Les parcs de qualité contribuent grandement à la qualité de vie des Montréalaises et des Montréalais. Plusieurs interventions sont prévues en 2010 dans plusieurs lieux très fréquentés, dont le parc La Fontaine, le parc Jarry, le parc de la Promenade-Bellerive, le lac aux Castors et le parc Jeanne-Mance (adoption du plan directeur). La Ville de Montréal consentira par ailleurs une somme de 21 M\$ pour embellir et améliorer les équipements dans les parcs. Une partie de cette somme sera destinée aux parcs locaux et servira de levier pour les investissements consentis par les arrondissements.

En vue du 375^e anniversaire de Montréal, en 2017, un vaste projet de modernisation et de rénovation de nos infrastructures au parc Jean-Drapeau sera aussi lancé; ce dernier pourrait générer des investissements publics et privés de plus de 400 M\$.

Afin que Montréal s'affirme davantage comme une ville branchée, des bornes Internet sans fil seront installées dès 2010 dans les parcs. Cet investissement de 1 M\$ contribue directement à l'amélioration de la qualité de vie à Montréal.

Poursuivre l'amélioration des voies pédestres et cyclables sur le mont Royal

Des investissements de 2,3 M\$ ont déjà permis d'ouvrir un nouveau tronçon du chemin de ceinture en 2009. Des investissements supplémentaires sont prévus en 2010 afin de poursuivre les travaux de réalisation de ce projet sur le flanc nord du mont Royal.

**21 M\$ pour
améliorer
nos parcs**

Affirmer le leadership de Montréal comme métropole

Faire rayonner la culture et le patrimoine

Ville de créateurs, Montréal se démarque chaque année sur la scène internationale grâce à ses créateurs, mais aussi grâce aux jeunes de la relève qui se distinguent remarquablement et au maillage de toutes les cultures d'origines diverses qui forment la société montréalaise. Pour que cette effervescence demeure, il faut continuer de soutenir la relève, en appuyant notamment le développement d'ateliers d'artistes et d'artisans, et en renforçant les actions du chantier « Réalisons Montréal, ville UNESCO de design » telles que la tenue de concours de design et d'architecture.

L'année qui vient sera aussi marquée par la mise en œuvre du nouveau Cadre d'intégration en art public, qui favorisera notamment la participation des entreprises et verra à intégrer l'art public dans les stratégies et les projets de la Ville, conformément aux engagements de la Ville de Montréal à la suite du Rendez-vous novembre 2007 – Montréal métropole culturelle.

Accroître le soutien au Conseil des arts de Montréal

Dans le souci de porter le budget du Conseil des arts de Montréal à 12,5 M\$ sur une période de quatre ans, l'Administration bonifie de 500 000\$, dès 2010, le budget consacré au soutien des projets novateurs et créatifs qui font de Montréal une métropole culturelle reconnue partout dans le monde. Le budget du Conseil des arts de Montréal passera donc à plus de 10,9 M\$ en 2010, une hausse de 4,8 %.

Poursuivre la réalisation du Quartier des spectacles

Plus qu'un chantier culturel majeur, le Quartier des spectacles engendre également une importante restructuration urbaine au centre-ville. La réalisation de la Place des festivals, inaugurée en 2009, constituait la première phase de ce grand projet, qui se poursuivra

en 2010 avec la livraison de la Promenade des artistes et du Parterre. La qualité des aménagements de la place des Festivals a d'ailleurs été soulignée, en décembre dernier à Toronto, lorsque la Ville et les concepteurs du projet ont reçu le prestigieux prix du Design Exchange.

Améliorer l'offre de services culturels

Afin de permettre à toutes et à tous un accès facile à la culture, l'Administration montréalaise poursuit le développement du réseau de bibliothèques publiques. Parmi les principales mesures prévues pour 2010, on retrouve les travaux pour la mise en place de la bibliothèque virtuelle, la poursuite des travaux pour la construction ou l'agrandissement de bibliothèques (Benny, Marc-Favreau, Saint-Laurent, Saul-Bellow) et différents travaux de rénovation.

L'année 2010 verra également le début de la construction du nouveau Planétarium, au cœur du nouveau quartier des sciences de la vie réunissant ainsi tous les Muséums nature dans le même quadrilatère.

Entretenir et mettre en valeur notre patrimoine

La Ville s'était engagée en 2007 à investir 70 M\$ dans la mise en valeur du patrimoine, dont 11,5 M\$ pour la restauration d'immeubles privés. Plusieurs projets d'envergure connaîtront des développements notables à cet égard en 2010, notamment le réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada.

Par ailleurs, d'autres travaux se poursuivront également en 2010 pour la restauration d'immeubles municipaux à valeur patrimoniale, dont le fort de l'île Sainte-Hélène, le château Dufresne et le marché Bonsecours. De même, les travaux de réaménagement de la place d'Armes et la restauration des vestiges archéologiques des fortifications du Champ-de-Mars se poursuivront dans l'année qui vient.

Une ville de créateurs qui se démarque sur la scène internationale

Assurer le positionnement de Montréal à l'international

En 1967, avec l'Exposition universelle, Montréal s'ouvrait définitivement sur le monde. Nos liens avec les métropoles du monde se sont resserrés et ont abouti à des partenariats sociaux, économiques ou culturels qui permettent au savoir de nos créateurs et de nos partenaires de rayonner. Aussi, la présence de Montréal au sein d'organisations internationales demeure très importante pour l'Administration.

Le rayonnement international de Montréal se poursuivra de façon toute spéciale en 2010, alors que le 25^e anniversaire du partenariat entre les villes de Montréal et de Shanghai sera célébré de grande façon à l'occasion de l'Exposition universelle de Shanghai. Bénéficiant d'une visibilité internationale, la Ville de Montréal y présentera l'Espace Montréal, consacré au Complexe environnemental de Saint-Michel et aux innovations technologiques qui permettent à ce site de devenir un véritable modèle de développement durable.

Réaliser le Montréal de demain

La Ville de Montréal s'est donné un vaste plan de développement intitulé Imaginer – Réaliser Montréal 2025, qui regroupe les principaux projets structurants au sein de la métropole. La réalisation de plusieurs de ces projets d'envergure nécessite aussi l'engagement concret de partenaires privés et gouvernementaux.

Soutenir la réalisation des projets majeurs de développement

Le vaste projet de transformation de l'autoroute Bonaventure, le projet de Montréal Technopôle de la santé, le réaménagement du canal de Lachine et le développement des Muséums nature ne sont que quelques exemples des grands chantiers qui sont prévus ou qui sont en cours. En 2010, l'Administration montréalaise entend notamment poursuivre sa collaboration pour réaliser des grands hôpitaux universitaires et soutenir le développement du campus d'Outremont de l'Université de Montréal. La Ville entend également finaliser les travaux du secteur de l'Université Concordia au cours de l'année qui vient, en plus de soutenir l'agrandissement du Musée des beaux-arts de Montréal par un nouvel aménagement du domaine public intégrant des œuvres d'art que le musée a proposé d'installer.

Stimuler le développement commercial et industriel

Le rayonnement de Montréal passe par des quartiers animés et une qualité de vie exceptionnelle; en ce sens, les sociétés de développement commercial de Montréal (SDC) sont au carrefour de la vie de quartier et de la vitalité commerciale de la métropole. La Ville de Montréal continuera de soutenir leurs activités en 2010.

La Ville de Montréal poursuivra également en 2010 le déploiement du volet commercial du programme réussir@montréal (PR@M-Commerce), qui bénéficie d'un investissement de 22,6 M\$ sur deux ans et vise plus de 40 artères commerciales de l'agglomération, avec pour objectif d'améliorer l'aspect architectural des commerces et du patrimoine immobilier.

Il en va de même pour le programme PR@M-Industrie, doté d'un financement de 48 M\$ jusqu'en 2018, qui s'adresse aux propriétaires d'immeubles non résidentiels désireux de procéder à la construction, la reconversion ou à l'agrandissement d'un bâtiment industriel.

Le programme de soutien aux projets visant à éliminer les nuisances causées par des bâtiments à usage dérogatoire, le PR@M-Revitalisation est doté d'un financement 9 M\$ jusqu'en 2011. L'année 2010 verra également la mise sur pied d'un programme similaire visant à accélérer l'élimination des terrains contaminés, le PR@M-Décontamination.

Par ailleurs, l'Administration déposait en mars 2009 son «Partenariat en économie sociale pour un développement solidaire et durable», qui souligne l'importance de l'économie sociale à Montréal, en raison de la création de richesse, de la création d'emplois et de la façon dont elle peut revitaliser certains quartiers et améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens. Cette entente est assortie d'une aide financière pour la mise en place de services spécialisés en entrepreneuriat collectif offerts par les CLD et les CDEC.

Déploiement du
PR@M-Commerce
pour soutenir
plus de
40 artères
commerciales

Priorités 2010

Offrir une administration performante au service des citoyens

Rénover et moderniser nos infrastructures

Chaque jour, Montréal produit 2,8 millions de mètres cubes d'eau distribuée dans plus de 6 000 kilomètres de conduites d'aqueduc principales et secondaires. Nous traitons 2,5 millions de mètres cubes d'eaux usées par jour qui sont acheminés par des milliers de kilomètres de conduites d'égout. L'entretien de ces infrastructures constitue un réel défi.

La Ville compte également plus de 5 600 kilomètres de rues et de routes. Ces infrastructures nécessitent une attention constante, et les investissements nécessaires doivent être consentis afin de protéger notre patrimoine d'infrastructures.

Grâce aux investissements des dernières années, l'Administration montréalaise a réalisé de multiples travaux, modernisé de nombreuses conduites et rénové plusieurs installations.

Produire une eau potable qui répond aux plus hauts standards de qualité

Les travaux de mise aux normes des usines de production d'eau potable se sont poursuivis en 2009 par des interventions aux usines Charles-J.-Des Bailleurs et Atwater, de même qu'aux réservoirs Châteaufort, Dorval, Pointe-Claire et McTavish. Des travaux de mise à niveau et de mise aux normes des usines de production d'eau potable se poursuivront en 2010 aux usines Charles-J.-Des Bailleurs, Atwater et Pierrefonds.

Réduire les fuites d'eau dans le réseau d'aqueduc

De nombreuses conduites ont déjà été modernisées ou changées dans leur intégralité au cours d'importants travaux de réfection en cours. Plusieurs travaux similaires seront entrepris ou poursuivis au cours de 2010. De plus, les travaux de renouvellement des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égout se poursuivront en 2010 et bénéficieront d'un investissement de 42,5 M\$.

Améliorer l'assainissement des eaux usées

Le processus d'assainissement des eaux usées sera amélioré en 2010 par l'implantation du processus d'ozonation à l'usine de traitement des eaux usées Jean-R.-Marcotte, un investissement majeur de 150 M\$, incluant une contribution municipale de 22,5 M\$.

L'année 2010 verra aussi le début de la construction de différents bassins de rétention des eaux afin de réduire les risques et les dommages environnementaux causés par les déversements et les inondations.

Poursuivre la réparation de nos rues

Depuis 2002, l'Administration a entrepris le plus important chantier de réfection d'infrastructures de son histoire. Entre 2006 et 2009, ce sont plus de 600 kilomètres qui ont fait l'objet de réfection ou de reconstruction. En 2009 seulement, plus de 145 kilomètres de notre réseau routier ont été reconstruits ou réhabilités. Cela représente des investissements de 120 M\$. Ces travaux se poursuivront en 2010 sur les artères considérées comme prioritaires. Une attention particulière sera portée aux rues du centre-ville et aux mesures d'apaisement et de sécurisation des intersections, de même qu'à l'aménagement de quartiers verts le long de certaines artères.

Rapprocher la Ville de tous les citoyens

Une grande ville comme Montréal se doit de rester humaine et accessible, toujours à l'écoute des citoyens. Des efforts ont donc été consacrés à rapprocher la Ville des citoyens en leur permettant de bien cerner les défis de la Ville, de pouvoir partager leurs idées et leur savoir et surtout d'avoir recours à des ressources compétentes et disponibles pour leur répondre.

Faciliter l'accès aux services

En 2010, la Ville de Montréal entend poursuivre le développement de services en ligne et l'optimisation du service 311 de façon à répondre encore plus

Réfection de plus de 600 km de rues depuis 2006

efficacement et plus rapidement aux questions des Montréalaises et des Montréalais.

Par ailleurs, la Ville de Montréal poursuit ses efforts pour faciliter l'accès à ses édifices et à ses services. Un plan triennal d'accessibilité universelle, adopté en 2009, s'adresse aux services municipaux comme aux promoteurs de projets importants afin que l'accessibilité universelle soit une préoccupation partagée. Plusieurs interventions importantes sont d'ailleurs prévues dans les immeubles municipaux à compter de 2010.

Favoriser une plus grande participation à la vie démocratique

En matière de démocratie, la Ville de Montréal a accordé un appui important au Chantier sur la démocratie, dont les travaux ont mené au développement d'un nouvel outil qui favorise la mobilisation et l'expression citoyenne, à savoir le droit d'initiative en consultation publique. Celui-ci permettra aux citoyens d'obtenir des consultations publiques sur des projets qu'ils souhaitent mettre de l'avant. La Ville de Montréal travaille par ailleurs à la création prochaine d'un site Internet sur la participation citoyenne.

Offrir une administration plus efficace au service des citoyens

Assurer l'efficacité de l'octroi et de la gestion des contrats publics et des projets

La Ville de Montréal revoit présentement le processus d'octroi et de gestion des contrats publics et des projets pour en améliorer l'efficacité. Durant cette période d'examen, les travaux déjà entrepris pourront être poursuivis et certains nouveaux travaux pourront être entrepris selon des critères déterminés par l'Administration. Par exemple, des travaux pourront être entrepris s'ils sont nécessaires pour assurer la sécurité des personnes, s'ils sont déjà entamés ou s'ils impliquent le versement d'une aide financière ou d'une contribution de la part d'un ordre de gouvernement supérieur ou d'un partenaire privé.

Ce faisant, la Ville de Montréal maintient ses priorités de développement et continue de jouer un rôle de premier plan en tant que métropole du Québec. À terme, la révision en cours permettra d'optimiser

l'atteinte des objectifs municipaux sans aucun impact sur la qualité des services aux citoyennes et aux citoyens.

Élargir le rôle des commissions municipales

La Ville de Montréal dispose de six commissions permanentes au conseil municipal, formées d'élus de tous les partis. Leur mission première est d'être un lieu d'analyse, de réflexion et de recommandation, afin d'éclairer la prise de décision des membres du conseil et de favoriser la participation citoyenne.

En 2010, la Ville élargira le mandat des commissions et fera en sorte que leurs responsabilités soient à la fois plus larges et mieux définies. L'objectif est de permettre aux élus d'être clairement imputables et davantage parties prenantes des décisions.

La Commission de la présidence a reçu le mandat d'évaluer le rôle et les responsabilités des commissions, ainsi que les liens entre les commissions du conseil et le comité exécutif.

La Commission déposera, en mars 2010, auprès des membres du conseil municipal, des recommandations détaillées pour :

- améliorer la gouvernance municipale, notamment en ce qui a trait à l'octroi des contrats;
- conférer un haut niveau de responsabilité et d'imputabilité à l'ensemble des élus;
- préciser les différentes responsabilités sous le signe de la cohésion.

Redonner à la Ville une plus grande expertise

Dans la foulée de l'exercice de renforcement du processus d'octroi et de gestion des contrats publics et des projets, la Ville de Montréal se doit aussi de renforcer l'expertise nécessaire à l'exercice de la maîtrise d'œuvre et du contrôle dans tous les domaines nécessitant une intervention municipale. La Ville de Montréal entend donc intégrer, au cours de l'année qui vient, de nouvelles ressources lui permettant d'accroître et de maintenir à l'interne sa propre expertise dans divers domaines, dont principalement la gestion de projets, l'ingénierie, l'approvisionnement, les services juridiques et le contrôle financier. À cet effet, la Ville de Montréal entend consacrer une enveloppe de 10 M\$.

Plus
d'efficacité
et d'expertise
pour mieux
servir les
citoyens

Des interventions
concrètes pour
favoriser
l'accessibilité
universelle

Rendre nos
milieux de vie
plus agréables
et plus
sécuritaires

Affirmer le
leadership de
Montréal comme
métropole

Offrir une
administration
performante
au service
des citoyens

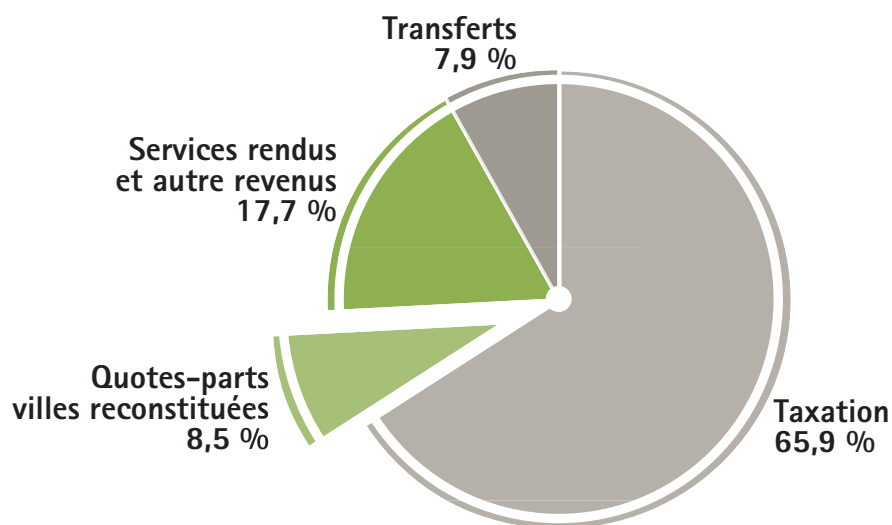
D'où proviennent les revenus de la Ville ?

Les revenus de la Ville de Montréal proviennent principalement des **taxes foncières** qui s'élèvent à 2 598 M\$ en 2010 et constituent 65,9% des revenus totaux de la Ville de Montréal.

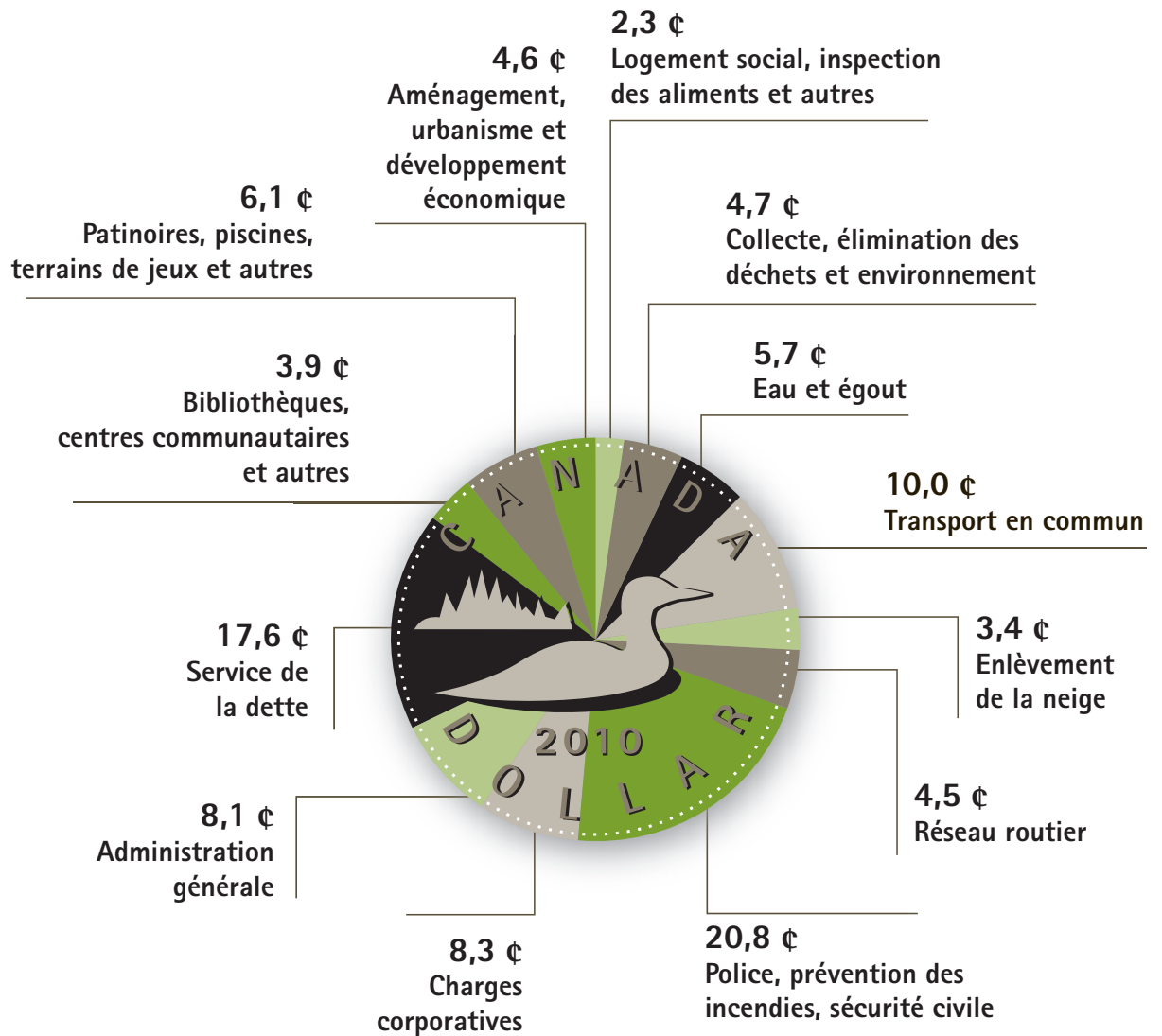
Les revenus provenant de **services rendus et autres revenus**, pour leur part, totalisent 753,9 M\$ et représentent 17,7% des revenus totaux de la Ville pour 2010, alors que les revenus provenant des **transferts**, c'est-à-dire de subventions reçues des gouvernements et d'autres organismes, sont de 337,6 M\$ ou 7,9% de la totalité des revenus de la Ville de Montréal pour 2010.

Enfin, rappelons qu'en vertu de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (L.Q. 2008, c.19) les dépenses qui relèvent des compétences d'agglomération sont financées au moyen d'un régime de **quotes-parts** versées au budget d'agglomération par l'ensemble des villes liées. Les charges d'agglomération exigées des villes reconstituées se chiffrent à 361,4 M\$, soit 8,5% des revenus de la Ville de Montréal.

L'ensemble de ces revenus est destiné au financement des dépenses associées aux compétences locales de la Ville et à celles d'agglomération. Rappelons que c'est la Ville de Montréal, en tant que ville centre, qui a la responsabilité de gérer les opérations financières associées aux compétences d'agglomération, et ce, au bénéfice de l'ensemble des villes liées.



Où vont vos taxes ?



Les points saillants de la fiscalité en 2010

Les immeubles résidentiels et non résidentiels sont respectivement touchés par une augmentation moyenne de 5,3% et de 6% de leurs charges fiscales générales. Le compte de taxes des contribuables peut cependant diminuer ou augmenter dans des proportions différentes, en raison notamment de l'évolution de la valeur foncière.

Quatre arrondissements, soit Anjou, Lachine, Pierrefonds-Roxboro et Verdun, augmentent leur taxe. À l'opposé, l'arrondissement de Ville-Marie abolit sa propre taxe, tandis que l'arrondissement de LaSalle abandonne deux de ses trois taxes et abaisse la taxe restante.

Exceptionnellement, 2010 marque une pause de la croissance des contributions dédiées à l'amélioration du service de l'eau.

Une taxe foncière sur les parcs de stationnement est introduite en 2010, à hauteur de 20 M\$. Cette taxe touche les parcs de stationnement intérieurs et extérieurs du centre-ville et est consacrée aux transports en commun.

Variation des charges fiscales globales entre 2009 et 2010, par arrondissements Immeubles résidentiels et non résidentiels

Arrondissements	Immeubles résidentiels			Immeubles non résidentiels		
	Charges fiscales générales ¹	Taxes d'arrondissement services	Charges fiscales globales	Charges fiscales générales ¹	Taxes d'arrondissement services	Charges fiscales globales
Ahuntsic-Cartierville	6.5 %		6.5 %	7.9 %		7.9 %
Anjou	6.0 %	0.2 %	6.2 %	7.4 %	0.1 %	7.5 %
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	4.7 %		4.7 %	6.7 %		6.7 %
Lachine	5.5 %	2.3 %	7.8 %	6.0 %	0.1 %	6.1 %
LaSalle	6.1 %	(7.7 %)	(1.6 %)	7.0 %	(2.3 %)	4.7 %
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	6.1 %		6.1 %	6.5 %		6.5 %
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	5.5 %		5.5 %	5.1 %		5.1 %
Montréal-Nord	5.4 %		5.4 %	6.1 %		6.1 %
Outremont	5.7 %		5.7 %	9.5 %		9.5 %
Pierrefonds-Roxboro	5.2 %	0.7 %	5.9 %	5.3 %	0.2 %	5.5 %
Plateau-Mont-Royal	4.5 %		4.5 %	8.4 %		8.4 %
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	5.8 %		5.8 %	4.5 %		4.5 %
Rosemont-La Petite-Patrie	5.6 %		5.6 %	7.4 %		7.4 %
Saint-Laurent	3.1 %		3.1 %	3.9 %		3.9 %
Saint-Léonard	5.5 %		5.5 %	7.1 %		7.1 %
Sud-Ouest	6.4 %		6.4 %	6.5 %		6.5 %
Verdun	4.1 %	0.4 %	4.5 %	7.4 %	0.1 %	7.5 %
Ville-Marie	3.7 %	(2.2 %)	1.5 %	5.7 %	(0.6 %)	5.1 %
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	6.5 %		6.5 %	6.3 %		6.3 %
VILLE DE MONTRÉAL	5.3 %			6.0 %		

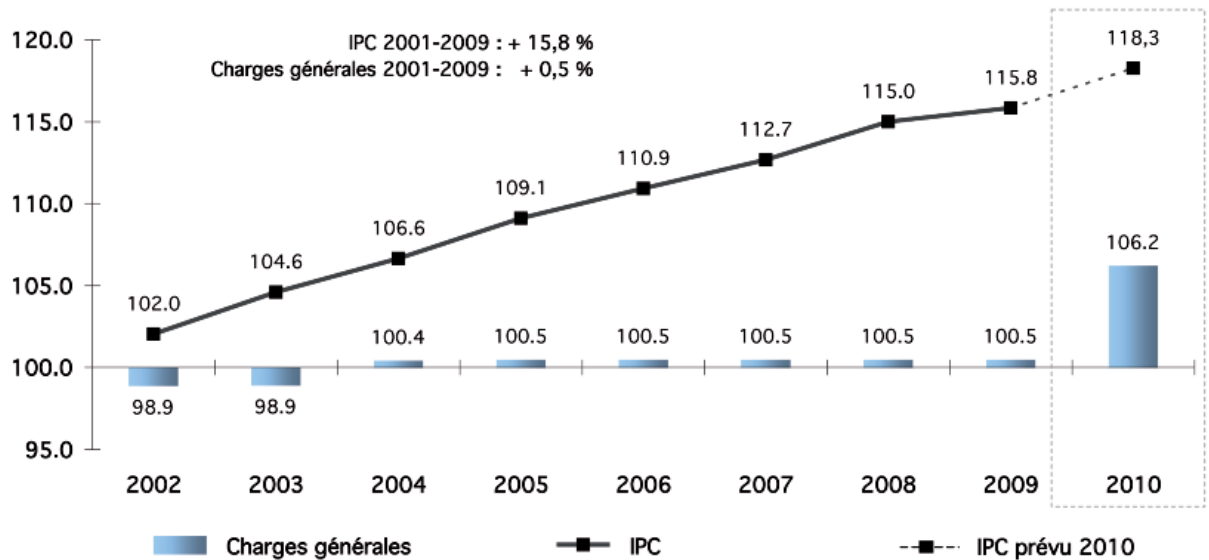
¹ Les charges fiscales générales comprennent les taxes foncières générales, les contributions destinées au service de l'eau, les tarifs fiscaux ainsi que les taxes d'arrondissement relatives aux investissements. Elles excluent les variations des taxes d'arrondissements relatives aux services.

Source : Compilation actualisée au 13 septembre 2009 et effectuée à partir des paramètres fiscaux de 2009 et de 2010.

Les points saillants de la fiscalité en 2010

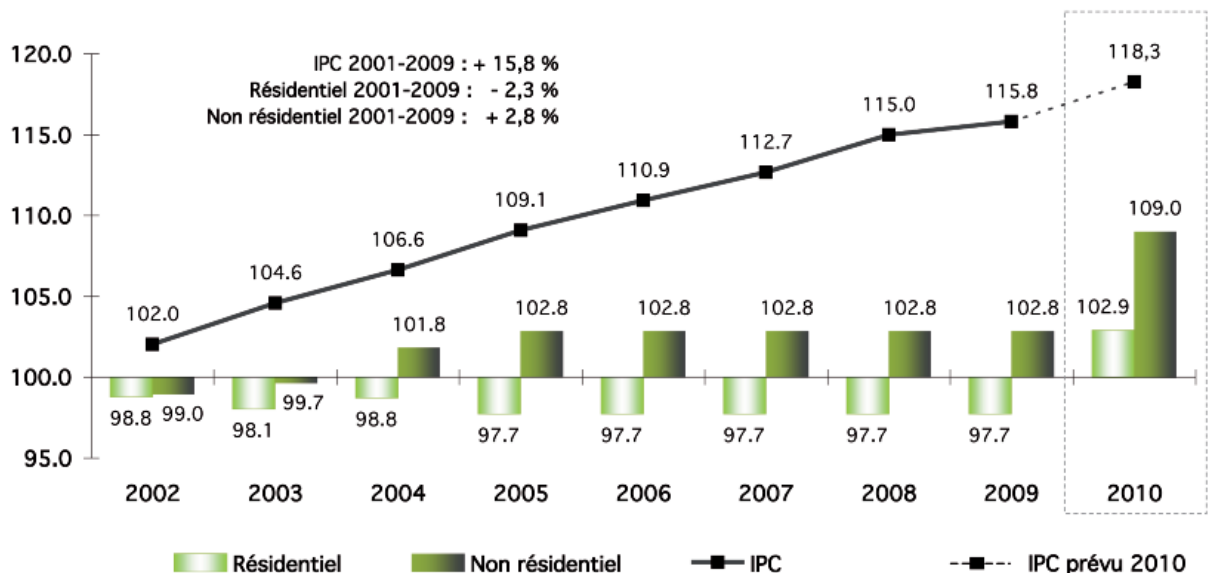
Évolution des indices des charges fiscales générales* et des prix à la consommation, entre 2001 et 2010

Indice (2001 = 100)



Évolution des indices des charges fiscales générales* et des prix à la consommation par catégories d'immeubles, entre 2001 et 2010

Indice (2001 = 100)



* L'indice des charges fiscales générales mesure la variation des taxes foncières générales, des tarifs fiscaux et celle des taxes d'arrondissement relatives aux investissements. Les variations des contributions aux réserves destinées au service de l'eau et celles des taxes d'arrondissement relatives aux services sont exclues.

Des chiffres qui parlent de Montréal

Population

- Ville de Montréal : 1 640 565 habitants, 20 586 naissances
- Agglomération de Montréal : 1 875 919 habitants, 474 155 familles, 51,9% de femmes et 48,1% d'hommes
- 31% de la population de l'île de Montréal est immigrante, soit 560 000 personnes
- Île de Montréal : 56% des familles peuvent soutenir une conversation en français ou en anglais, 30% uniquement en français et 11% uniquement en anglais
- 66% des immigrants du Québec s'installent à Montréal et 87%, dans la région métropolitaine de recensement
- Grand Montréal : 3 750 542 habitants

Habitation

> Ville de Montréal:

- 743 235 ménages
- 65,6% des ménages sont locataires
- 795 728 logements
- Revenu médian des ménages : 38 201 \$
- Valeur foncière des immeubles, au rôle de 2009 : 214 563 964 G\$, dont 67,8% pour les immeubles résidentiels

> Île de Montréal:

- 831 555 ménages
- 62,1% des ménages sont locataires
- 889 691 logements
- Revenu médian des ménages : 40 179 \$

Sécurité

- 4 600 policiers
- 33 postes de quartier
- Plus de 150 policiers attirés au métro de Montréal
- 2 300 pompiers
- 65 casernes
- Près de 1 700 premiers répondants formés

Infrastructures routières et piétonnières

- Île de Montréal : 5 600 km de réseau routier
- Ville de Montréal : 4 100 km de rues et 6 550 km de trottoirs
- 200 km d'autoroutes
- 45 ponts et 7 tunnels : 18 ponts et un tunnel permettant d'entrer et de sortir de l'île de Montréal
- 700 structures gérées par la Ville

Transport actif et collectif

- Île de Montréal : 500 km de voies cyclables
- 5 000 vélos BIXI répartis dans 400 stations
- 31,5 km de réseau piétonnier intérieur; l'un des plus étendus au monde
- 1 680 autobus et 93 minibus de la Société de transport de Montréal
- 197 lignes d'autobus, dont 20 de nuit
- 16 voies réservées au transport collectif
- 4 lignes de métro, totalisant 71 km de voie et desservant 68 stations
- 382 500 000 utilisateurs des services de la STM

Environnement

- Environ 675 000 arbres sur le domaine public
- 17 grands parcs et 3 grands parcs en devenir
- Un complexe environnemental à Saint-Michel
- Six écocentres
- 28 écoquartiers
- 1 centre d'expertise sur les matières résiduelles
- Près de 1 160 parcs locaux
- 16 stations d'échantillonnage de la qualité de l'air

Santé

- 12 centres de santé et de services sociaux
- 28 centres locaux de services communautaires (CLSC)
- 20 centres hospitaliers
- 2 centres universitaires : CHUM et CUSM
- 41 centres d'hébergement et de soins de longue durée
- 14 centres de réadaptation
- 2 centres jeunesse

Infrastructures d'eau

- 7 usines de production d'eau, dont une à Dorval et une à Pointe-Claire
- Production quotidienne de 2 millions de mètres cubes d'eau
- 14 réservoirs et 9 postes de surpression
- 680 km de conduites principales et 3 572 km de conduites secondaires
- 22 605 bornes d'incendie et vannes d'isolement
- 32 348 vannes et chambres de vanne
- 1 station d'épuration des eaux usées; la 3^e plus grande au monde
- Traitement quotidien de 2,5 millions de mètres cubes d'eaux usées
- 90 km d'intercepteurs et 620 km de collecteurs principaux
- 4 134 km de conduites secondaires d'égout
- 145 433 puisards et 64 169 regards

Culture

- 96 910 emplois directs et 60 798 indirects
- Près de 8 G\$ de retombées directes soit 6% du PIB de la métropole
- Au 2^e rang des domaines du savoir, devant l'aérospatiale et les sciences de la vie
- Près de 70% des emplois du secteur culturel québécois générés à Montréal
- Une Grande Bibliothèque et un réseau de 44 bibliothèques publiques
- Plus de 60 institutions muséales
- Près d'une centaine de festivals qui génèrent 200 M\$ de retombées économiques
- Plus de 150 salles de spectacle offrant plus de 65 000 sièges
- 200 troupes de théâtre, 50 compagnies de danse et 700 ateliers d'artiste
- Un réseau Accès culture attirant 600 000 visiteurs annuellement
- Ville UNESCO de design depuis 2006
- Un quartier de spectacles et deux arrondissements protégés (Vieux-Montréal et le mont Royal)
- Un Conseil des arts, le premier au Canada

Des chiffres qui parlent de Montréal

Tourisme

- 17 500 000 visiteurs
- 7 000 000 touristes
- 2,1 G\$ de retombées
- 58 159 emplois soutenus par l'industrie touristique montréalaise
- 2^e ville en importance au Canada pour le volume de visiteurs
- 30 355 chambres d'hôtel
- 65,5% de taux d'occupation annuelle en hôtellerie
- Au Canada, Montréal se classe au 1^{er} rang, pour le nombre de réunions internationales, soit 56, tout juste devant Québec (55)
- En Amérique du Nord, Montréal se classe au 3^e rang, derrière Washington (80) et New York (69)
- Selon la *Union of International Association*, Montréal arrive au 33^e rang mondial

Éducation

- 4 universités : 2 francophones et 2 anglophones
- 7 autres établissements universitaires affiliés
- 12 collèges publics : 9 cégeps francophones (49 245 étudiants à plein temps) et 3 anglophones (18 076 étudiants à plein temps)
- 5 commissions scolaires soit 3 francophones (141 290 élèves) et 2 anglophones (52 804 élèves)
- 163 669 inscriptions universitaires à Montréal, tous cycles confondus
- 41 132 diplômes universitaires délivrés
- 6 585 diplômés à la maîtrise et 1 012 au doctorat

Organisations internationales

- 70 organisations internationales : aérospatiale, éducation, environnement, sciences de la vie et autres activités
- 113 centres financiers
- 85 délégations consulaires
- Plus de 1 200 filiales de sociétés étrangères

Économie sectorielle

> Recherche et développement

- 200 centres de recherche
- 1 500 établissements actifs en recherche et développement
- 12 500 emplois, répartis dans des centres privés, publics et universitaires

> Industrie du cinéma et de la télévision

- Chiffre d'affaires : 1,3 G\$
- 200 M\$ de retombées de tournages internationaux en 2007
- 500 entreprises : production et diffusion
- 35 000 emplois

> Sciences de la vie

- Chiffre d'affaires : 4 G\$
- 480 entreprises
- 150 organisations de recherche publiques et parapubliques
- 80 filiales d'entreprises étrangères
- 41 000 emplois

> Industrie aérospatiale

- Chiffre d'affaires : 12 G\$
- Exportation : 8 G\$
- 235 entreprises et 10 centres de recherche publics et parapublics
- 42 400 emplois
- Présence de trois grandes organisations internationales : OACI, IATA, SITA

> Technologies de l'information

- Chiffres d'affaires : 21 G\$
- Exportations : 5 G\$
- 5 000 entreprises privées, dont 200 de propriété étrangère
- 120 000 emplois
- 10 800 étudiants universitaires dans le domaine
- Leader mondial du multimédia et des jeux vidéo

> Secteur manufacturier

- Production annuelle : 60 G\$
- 4 350 entreprises manufacturières
- 300 entreprises de service
- 244 800 emplois
- 50% des livraisons manufacturières du Québec proviennent de la région métropolitaine

> Port de Montréal

- Retombées économiques : 3,4 G\$
- 27 813 320 de tonnes de marchandises
- Trafic de 1 473 914 conteneurs
- 41 000 emplois directs et indirects
- 1^{er} port en importance à l'est du Canada, second au Canada et 79^e mondial

> Aéroport de Montréal-Trudeau

- Valeur ajoutée : 4,4 G\$
- 12 813 320 passagers en 2008
- 2 453 232 mouvements aériens
- 198 800 tonnes métriques de marchandises
- 300 établissements actifs sur le site générant 56 000 emplois, dont 29 000 directs

Agglomération
de Montréal
16 municipalités
500 km²

Ville de Montréal
19 arrondissements
365 km²

Publié par la Ville de Montréal
Service des finances
155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Canada
ville.montreal.qc.ca/finances

Design graphique et impression :
Ville de Montréal
000016-89 (01-10)

Imprimé au Canada

ISBN 978-2-7647-0874-3

Ce document est imprimé sur du papier recyclé.



Ce document est la version déposée du budget 2010 *L'essentiel en un clin d'œil*.

